

Monsieur Henry de La Monneraye
Directeur Général Délégué
Consortium Stade de France

Saint-Denis, le 4 novembre 2019

Objet : Déclaration pour la COP du Pacte Mondial des Nations Unies (niveau GC Actif)

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, j'ai l'honneur de vous confirmer le soutien continu du Consortium Stade de France au Pacte Mondial et renouvèle son adhésion à l'initiative et à ses principes.
Vous trouverez ci-joint deux documents décrivant les mesures pratiques prises par le CSDF pour mettre en œuvre les Principes du Pacte Mondial :


- **Rapport RSE portant sur les années 2017 et 2018**
- **Document complémentaire couvrant la période de juillet 2018 à juin 2019**

Chacune des quatre catégories se trouve largement traitée :

- | | |
|--|---|
| 1. Droits de l'homme : | pages 20 et 21, 14 à 21 du Rapport RSE
pages 7 ; 14, 15 et 18 du Document complémentaire |
| 2. Conditions de travail : | page 9 à 11 du Rapport RSE
pages 16 à 18 du Document complémentaire |
| 3. Environnement : | pages 22 à 27 du Rapport RSE
Pages 19 à 27 du Document complémentaire |
| 4. Lutte contre la corruption : | pages 6 à 8 et 26 du Rapport RSE
Pages 2, 13 et 14 du Document complémentaire |

Vous trouverez une **mesure des résultats** de ces actions dans le tableau des indicateurs se trouvant en fin du Rapport RSE. Le Consortium Stade de France veut ainsi établir une déclaration claire de ses engagements auprès de toutes ses parties prenantes.

Meilleures salutations,



Monsieur Henry de La Monneraye
Directeur Général Délégué